

Evaluation économique de la finition des femelles et des mâles

Période 2016-2022

Dossier B

"Génisses finies 18-20 mois" à partir de génisses de 11-12 mois
"Génisses finies 30-33 mois" à partir de génisses de 11-12 mois
"Génisses finies 34-35 mois" à partir de génisses de 16-17 mois
"Génisses finies 30-33 mois" à partir de génisses de 23-24 mois

"Vaches finies"

"Jeunes bovins" à partir de broutards repoussés de 430 kg
"Jeunes bovins" à partir de broutards de 360 kg
"Jeunes bovins" à partir de broutards de 330 kg

"Bœufs 30-33 mois" à partir de broutards repoussés de 430 kg
"Bœufs 26-28 mois" à partir de broutards repoussés de 430 kg

Avertissement

Les actes de finition présentés dans ce dossier sont adaptés et concernent des contextes d'exploitation différents (herbagers, polycultures-élevage...). L'objectif de ce document est de référencer strictement et avec rigueur, l'efficacité économique des actes de finition sur la période 2016-2022. Cette évaluation économique correspond au chiffrage d'un acte de finition depuis sa mise en place, jusqu'à la mise en marché du bovin. Cette évaluation économique est réalisée à structure équivalente dans un pas d'intensification de l'ordre de 10 à 15 % du chargement technique, sur la base de céréales produites et utilisées sur l'exploitation.

En 2017, le marché des femelles finies est saturé : les abattages augmentent au deuxième semestre sous l'effet des réformes particulièrement abondantes (décapitalisation des cheptels allaitants multifactorielle : trésorerie, problèmes de reproduction, qualité des fourrages récoltés en 2016, ...) et d'une demande en berne, surtout à partir de l'été. A l'opposé, le marché du jeune bovin se redresse. L'offre est en baisse, et la demande italienne est soutenue par l'augmentation de la consommation dans ce pays. Pour cet exercice, il n'y a pas eu de baisse saisonnière au premier semestre et les prix en fin d'année sont à des niveaux jamais atteints auparavant.

En 2018, les cours de la viande restent malheureusement inférieurs à ceux de 2017, en raison notamment d'une hausse des abattages. La sécheresse de fin d'été a contraint les producteurs laitiers à ajuster leur production par manque de fourrage, et donc à réformer de manière plus importante leur cheptel de souche. Parallèlement, le nombre accru de vaches allaitantes sans veau, suite à des problèmes de reproduction, a augmenté l'offre sur le premier semestre face à une demande encore limitée (consommation intérieure en berne). Puis, suite à la sécheresse dès le milieu de l'été, les sorties de femelles allaitantes, souvent mal finies, ont afflué dans les abattoirs sur le 2^{ème} semestre.

En 2019, le prix des jeunes bovins bien conformés ont vu leur prix légèrement progresser en raison d'une offre réduite en France et d'une demande des GSM italiennes. Sur le marché européen, nos exportations de viandes sont concurrencées par la viande polonaise ou sud-américaine qui limite la remontée des prix. Pour les femelles, les prix ont connu une augmentation moyenne de 3 % par rapport à 2018, malgré une fin d'année plus compliquée en raison d'une offre plus abondante liée à une nouvelle sécheresse estivale qui a contribué au retour de la saturation des abattoirs.

En 2020, le marché européen de la viande bovine a été bouleversé par la pandémie COVID19. Côté mâles, les jeunes bovins ont vu leur prix chuter très fortement dès la fin mars puis pendant l'été et à l'automne. Le prix carcasse du taurillon U a atteint un plancher à 3,77 €/kg soit 24 centimes de moins qu'en 2019 du fait de la fermeture des frontières. Côté femelles, après un printemps difficile, lié à la fermeture des restaurants, la consommation française s'est concentrée sur la viande nationale (VBF), permettant non seulement un écoulement plus fluide de la production et une hausse du prix des femelles. Ainsi la cotation de la vache R a gagné 0,26 €/kg en 6 semaines pour remonter à 4,02 €/kg fin juin et se maintenir à ce niveau sur tout le second semestre.

En 2021, la reprise de l'activité économique des pays européens a engendré de très fortes hausses des prix sur les différents marchés de viande de gros bovins. En effet, la réouverture des lieux de consommation hors domicile a confronté les marchés à une forte demande. Ce phénomène associé à une baisse de l'offre après l'été a induit une pénurie de viande en Europe. Ainsi, les cours des vaches R ont augmenté progressivement pour atteindre 4,35 €/kg en décembre 2021. Côté mâle, la hausse initiée en juin a permis au jeune bovin U de gagner 0,73 €/kg en un an.

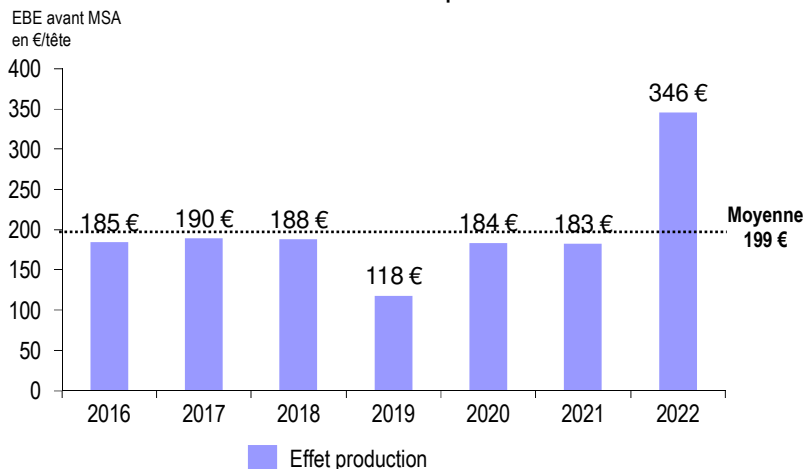
En 2022, et dans la continuité de 2021, les prix ont augmenté sur les différents marchés de la viande bovine. Cette hausse s'explique par une pénurie persistante sur le marché européen. Côté mâle, le jeune bovin fini l'année en moyenne à 5,20 €/kg (+0,80 €/kg carc. sur l'année) après une hausse spectaculaire sur le 1^{er} semestre (+0,50 €/kg de janvier à avril). De la même manière, côté femelle, la vache a augmenté de 1 €/kg carc. sur l'année pour finir à 5,25 €/kg en décembre, avec une hausse de 0,65 €/kg entre janvier et juin. Les génisses ont suivi cette même tendance haussière.

Finition des femelles

Chez les naisseurs

Production de **génisses 18-20 mois de 320 kg carcasse** vendues de juin à septembre
à partir de **génisses 11-12 mois de 320 kg vifs** commercialisables de janvier à mars

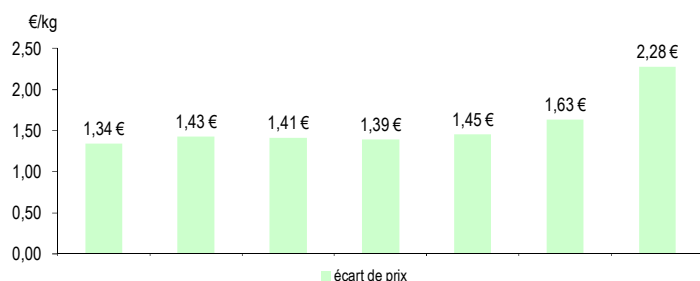
Indicateur de l'intérêt économique



Il représente l'intérêt économique d'abattre une génisse de 18-20 mois de juin à septembre, produite à partir d'une génisse de 11-12 mois de 320 kg vifs commercialisable de janvier à mars de la même année.

- 2020 : retour de l'EBE par tête à 184 € au niveau des années 2015 à 2018 grâce à la diminution des charges alimentaires.
- 2021 : malgré l'augmentation des charges alimentaires, l'EBE s'est maintenu à 183 €/tête grâce à l'amélioration de la conjoncture des génisses finies.
- **2022 : après six années relativement stables, l'EBE est monté en flèche pour atteindre 346 €/tête grâce à une amélioration de la conjoncture des génisses finies plus importante que celle des génisses maigres.**

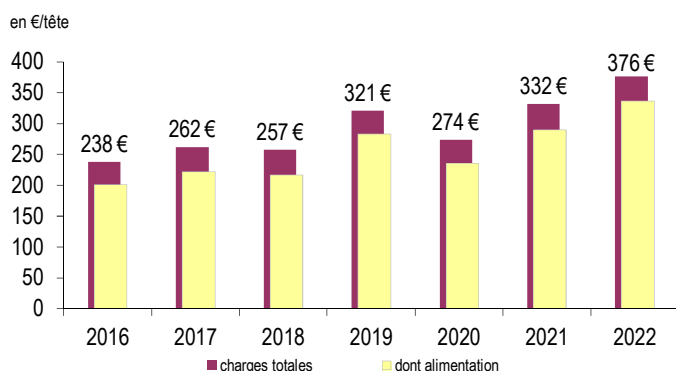
Ecart de prix constaté



prix du kg	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
gén 11-12 m	2,33	2,45	2,47	2,51	2,43	2,54	2,77	kg vif
gén fin 18-20 m	3,67	3,88	3,88	3,90	3,88	4,17	5,05	kg carc

- En 2020 : l'écart de prix est de 1,45 €/kg, en hausse par rapport à 2019 (+0,06 €/kg soit +4 %) du fait d'une baisse de 0,08 €/kg du prix des génisses maigres de 11-12 mois.
- En 2021 : l'écart de prix est de 1,63 €/kg, soit une hausse de 0,18 €/kg par rapport à 2020 (+12 %). Le prix de vente des génisses finies est en nette progression (+7 %) alors que la hausse de la génisse 11-12 mois est plus modérée (+4,5 %).
- **En 2022 : l'écart de prix est de 2,28 €/kg, soit une hausse remarquable de 0,65 €/kg (+40 %) par rapport à 2021. Le prix de vente des génisses finies est en nette progression (+0,88 €/kg carc.) alors que la hausse de la génisse 11-12 mois est plus modérée (+0,23 €/kg vif).**

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- **En 2022, le niveau de charges associé à cet acte de production est de 376 €, en hausse de +13 % par rapport à 2021. Cette forte augmentation s'explique par la hausse des charges alimentaires (+16 %).**

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	337 €
Fertilisation	-17 €
Paille litière	15 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles *	26 €
Autres charges de structure **	15 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

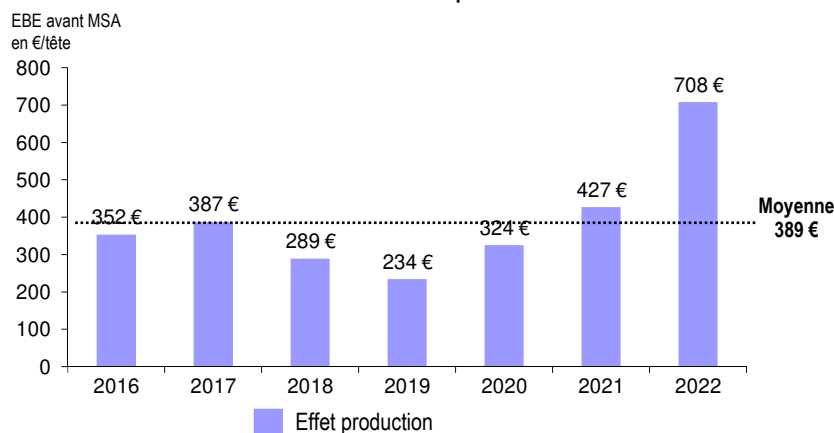
Commentaires

- La mise en place de cette production nécessite une contractualisation avec un opérateur et le respect strict d'un cahier des charges (poids de carcasse, âge...).
- L'efficacité de cet acte de production est économiquement intéressante (199 € en moyenne sur 7 ans). En 2022, la hausse des prix de vente a largement couvert l'augmentation des charges alimentaires.
- **En 2022, l'efficacité économique de cet acte de production est de 346 €. Pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie de 18-20 mois doit atteindre au moins 3,97 €/kg (prix constaté 5,05 €/kg). Cela nécessiterait un écart de prix supérieur à 1,20 €/kg avec le prix de la génisse maigre de 11-12 mois (écart constaté 2,28 €/kg).**

Chez les naisseurs

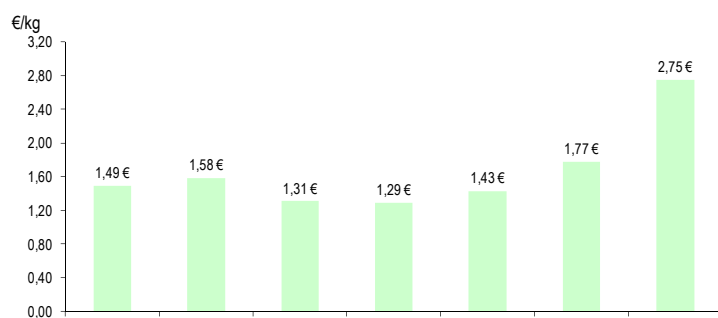
Production de génisses 30-33 mois de 380-390 kg de carcasse vendues de juillet à octobre à partir de génisses 11-12 mois de 320 kg vifs commercialisables de janvier à mars de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2020 : hausse de l'EBE/tête de 90 € par rapport à 2019 (+38 %). L'écart de prix qui remonte de presque 0,15 €/kg associé à la baisse importante des charges de production est à l'origine de l'amélioration de cet acte de production.
- 2021 : nette hausse de l'EBE (+103 €/tête ; +32 %) par rapport à 2020 exclusivement liée à l'augmentation forte de l'écart de prix, jamais observé depuis 2015.
- 2022 : hausse spectaculaire de l'EBE par tête de 281 € par rapport à 2021 (+66 %) malgré l'augmentation des charges alimentaires. Cette amélioration de l'efficacité économique provient de l'écart de prix qui s'est accentué entre les génisses 30-33 mois et celles de 11-12 mois.

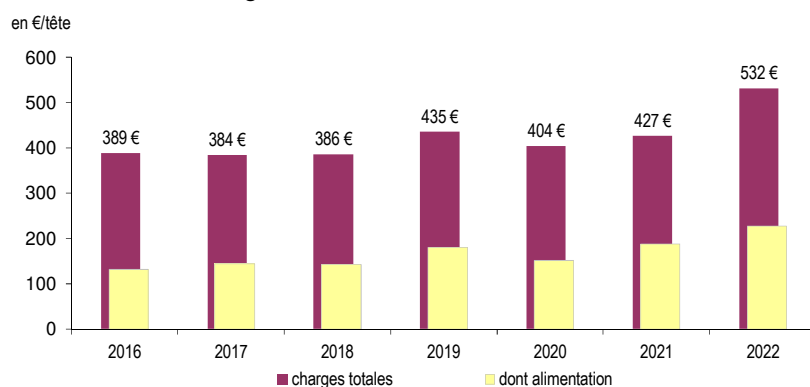
Ecart de prix constaté



prix du kg	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	
gén 11-12 m	2,40	2,33	2,45	2,47	2,55	2,43	2,54	kg vif
gén fin 30-33 m	3,89	3,91	3,76	3,76	3,98	4,20	5,29	kg carc.

- 2020 : l'écart entre le prix du kg vif de la génisse maigre et le prix du kg de carcasse de la génisse finie augmente de 10 % par rapport à l'année précédente (1,43 € contre 1,29 €/kg). Après plusieurs années de baisse, le prix des génisses finies remonte à presque 4 €/kg de carcasse.
- En 2021 : l'écart entre le prix de la génisse maigre (-0,12 €/kg vif) et le prix de la génisse finie (+0,22 €/kg carcasse) continue d'augmenter (+24 % par rapport à 2020 et +37 % par rapport à 2019) pour atteindre 1,77 €/kg. Après 5 années à moins de 4 €/kg carcasse, la génisse finie 30-33 mois remonte à 4,20 € en 2021.
- En 2022 : l'écart de prix est de 2,75 €, soit une hausse de 0,98 € par rapport à 2021 (+55 %). La barre symbolique des 5 €/kg carcasse est franchie pour la génisse finie de 30-33 mois grâce à une progression de 1,09 €/kg carc. alors que le prix de la génisse de 11-12 mois n'a progressé que de 0,11 €/kg vif.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- Hausse du niveau des charges de production de 25 % (+105 €/tête), sous l'effet de la forte augmentation des charges de fertilisation (+59 €/tête) et des charges alimentaires (+39 €/tête).

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	227 €
Fertilisation	166 €
Paille litière	21 €
Travaux SFP	29 €
Autres charges opérationnelles *	41 €
Autres charges de structure **	48 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

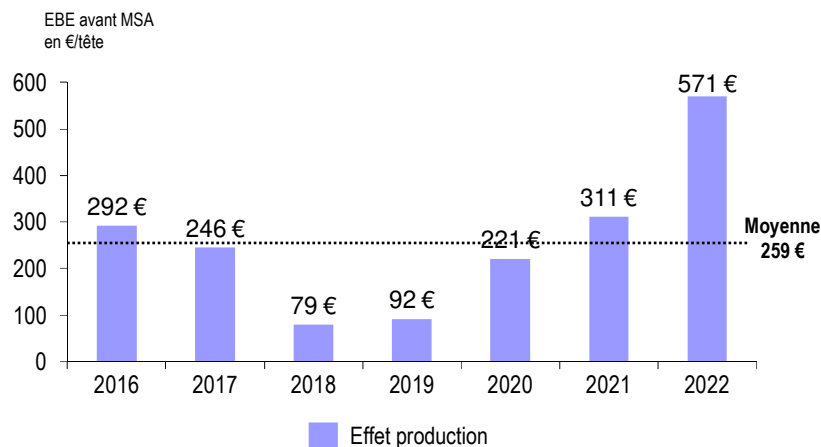
Commentaires

- En 2022, l'efficacité économique se situe à 708 €/tête et augmente significativement, dans la continuité de 2021. Elle dépasse largement la moyenne mesurée au cours des 7 dernières années (389 €/tête).
- Dans la continuité de 2021, le marché des femelles finies a profité de la baisse de l'offre à l'échelle nationale et européenne, avec un premier semestre marqué par une nouvelle montée des prix permettant d'atteindre un prix de 5,29 €/kg carcasse.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie doit atteindre au moins 3,47 €/kg (prix constaté : 5,29 €). Cela nécessiterait un écart de prix supérieur à 0,93 €/kg avec le prix de la génisse maigre (écart constaté : 2,75 €).

Chez les naisseurs

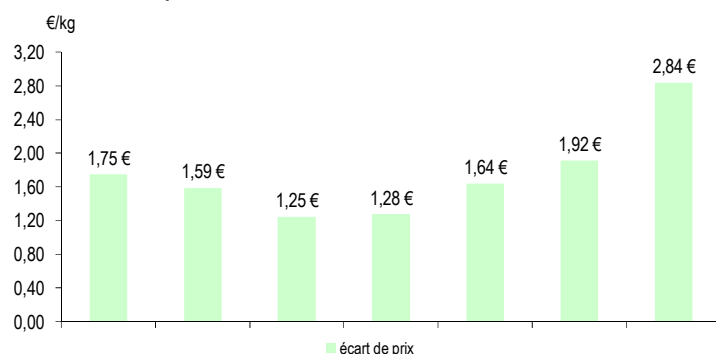
Production de **génisses 34-35 mois de 390-400 kg de carcasse** vendues de novembre à janvier à partir de **génisses 16-17 mois de 400 kg vifs** commercialisables de juin à août de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2020 : l'EBE par tête, qui était descendu à un niveau très bas, a plus que doublé par rapport à celui de 2019. L'intérêt économique remonte au niveau moyen des 7 années observées, sous l'effet de la hausse importante de l'écart de prix en faveur des génisses finies.
- 2021 : dans la dynamique de 2020, l'EBE par tête augmente de 41 % par rapport à l'année passée. La hausse du prix de la génisse finie compense largement l'augmentation des charges ce qui permet d'atteindre un EBE élevé (311 €/tête) qui dépasse la moyenne des 7 dernières années.
- 2022 : l'intérêt économique atteint un record avec un EBE par tête de 571 €, soit une hausse de 83 %. L'augmentation des charges de production est largement couverte par l'écart de prix constaté entre les génisses 34-35 mois et les génisses 16-17 mois.

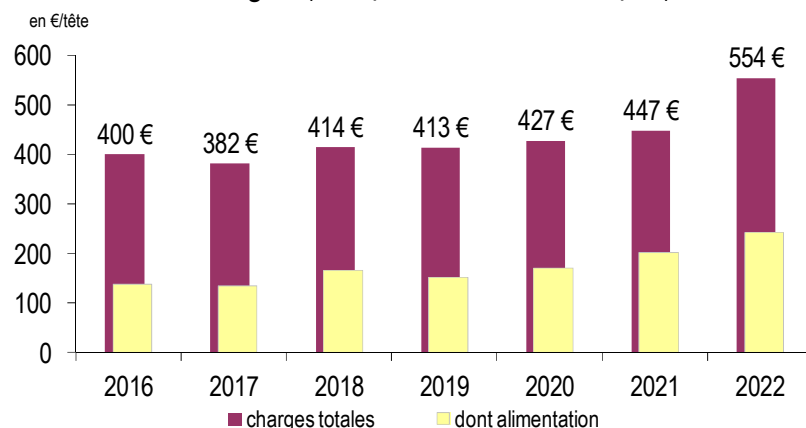
Ecart de prix constaté



- 2020 : l'écart entre le prix du kg vif de la génisse maigre de 2019 et le prix du kg de carcasse de la génisse finie est de 1,64 €/kg, soit 0,36 €/kg de plus que l'an dernier. Cette hausse d'écart de prix est due uniquement à la forte hausse du prix de la génisse finie à plus de 4,00 €/kg.
- 2021 : l'écart entre le prix du kilo vif de la génisse maigre et le prix du kg de carcasse de la génisse finie est de 1,92 €/kg (+0,28 €/kg). Comme en 2020, ceci est dû uniquement à la hausse du cours des génisses finies.
- 2022 : dans la continuité de 2021, l'écart de prix se creuse entre les génisses 16-17 mois et 34-35 mois pour atteindre 2,84 € (+ 0,89 €/kg, soit +46 %). La barre symbolique des 5 €/kg carcasse est franchie pour la génisse finie de 34-35 mois grâce à une progression de 1,04 €/kg carc. alors que le prix de la génisse de 16-17 mois n'a progressé que de 0,12 €/kg vif.

prix du kg	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	
gén 16-17 m	2,35	2,38	2,42	2,39	2,39	2,39	2,51	kg vif
gén fin 34-35 m	4,10	3,97	3,67	3,67	4,03	4,31	5,35	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2022, les charges totales pour cet acte se sont envolées à 554 €/tête soit +107 €/tête (+24 %) sous l'effet de la forte augmentation des charges de fertilisation (+61 €/tête) et des charges alimentaires (+40 €/tête).

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	242 €
Fertilisation	170 €
Paille litière	28 €
Travaux SFP	28 €
Autres charges opérationnelles *	41 €
Autres charges de structure **	45 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

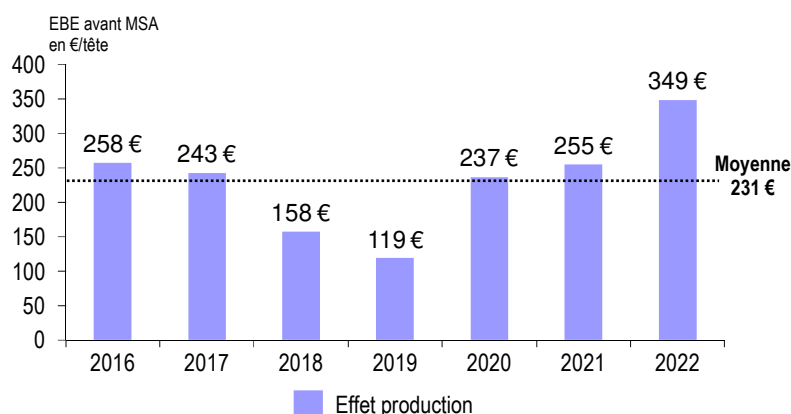
Commentaires

- En 2022, l'efficacité économique de cet acte de production a continué d'augmenter pour atteindre des niveaux encore jamais enregistrés, et dépasse largement la moyenne des 7 dernières années (259 €/tête). Comme observé dans les autres actes de finition de génisses, les charges de production sont en hausse sous l'impulsion de l'augmentation des charges alimentaires et de fertilisation en 2022.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie doit atteindre au moins 3,92 €/kg carcasse (prix constaté : 5,35 €). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 1,41 €/kg avec le prix de la génisse maigre (écart constaté : 2,84 €).

Chez les naisseurs

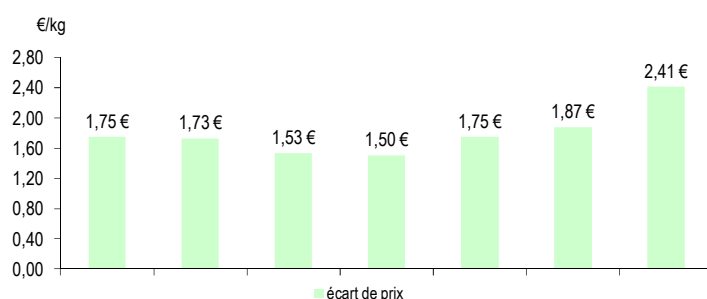
Production de génisses 30-33 mois de 380-390 kg de carcasse vendues de juillet à octobre à partir de génisses 23-24 mois de 500 kg vifs commercialisables de janvier à mars de la même année

Indicateur de l'intérêt économique



- 2020 : Doublement de l'intérêt économique avec une hausse de 118 € de l'EBE/tête qui retrouve un niveau supérieur à la moyenne des 7 dernières années sous l'effet conjugué de l'augmentation de l'écart de prix entre le maigre et le gras, et de la baisse des charges de production.
- 2021 : L'EBE augmente de 18 €/tête (+8 % par rapport à 2020) pour retrouver un intérêt économique similaire à celui de 2016. L'augmentation de l'écart de prix constaté entre les catégories d'animaux permet d'absorber la hausse des charges.
- 2022 : Hausse remarquable de l'EBE qui atteint 349 € par tête soit une hausse de 37 % induite par un écart de prix amplifié entre les génisses de 30-33 mois et celles de 23-24 mois.

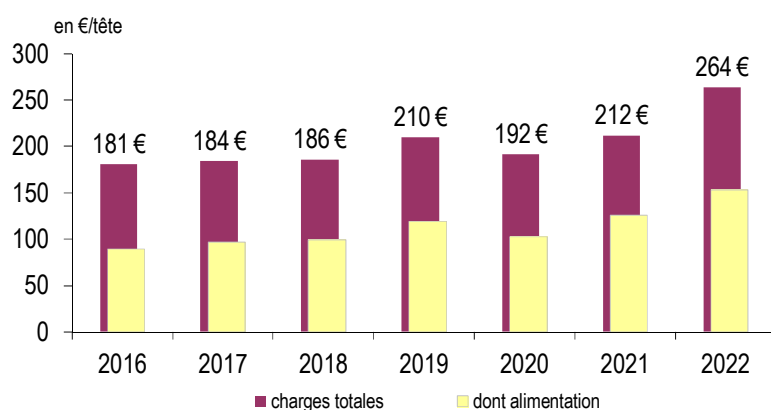
Ecart de prix constaté



prix du kg	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
gén 23-24 m	2,14	2,18	2,23	2,26	2,23	2,33	2,88	kg vif
gén fin 30-33 m	3,89	3,91	3,76	3,76	3,98	4,20	5,29	kg carc.

- En 2020, l'écart de prix est de 1,75 €/kg (+17 % par rapport à 2019) comme en 2016 et 2017. Cette hausse d'écart de prix s'explique par la seule augmentation du prix de la génisse finie de 30-33 mois (+0,22 €/kg de carcasse).
- En 2021, l'écart de prix augmente de 0,12 €/kg pour atteindre 1,87 €/kg. La hausse des cours s'observe pour les deux catégories de génisses mais celles des femelles finies est plus conséquente (+0,22 € pour les génisses finies contre +0,10 € pour les génisses maigres).
- En 2022, l'écart de prix continue d'augmenter pour atteindre 2,41 €/kg, soit une hausse de 0,54 €/kg (+29 %). Il s'explique par le prix de de la génisse finie qui a augmenté deux fois plus (+1,09 €/kg carcasse) que celui de la génisse de 23-24 mois (+0,55 €/kg vif).

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- Augmentation du niveau des charges de production de 52 € (+25% par rapport à 2021), pour atteindre 264 €/tête. Elle est liée à la hausse des charges d'alimentation (+27 €/tête) et de fertilisation (+23 €/tête).

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	153 €
Fertilisation	54 €
Paille litière	8 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles *	23 €
Autres charges de structure **	26 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

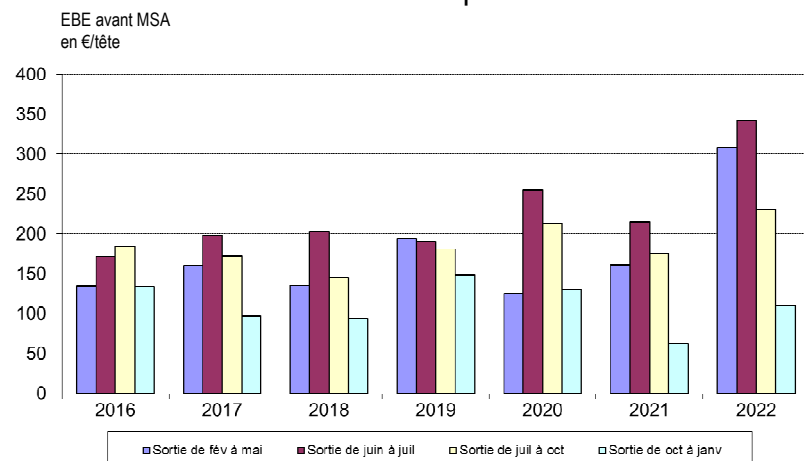
Commentaires

- En 2022, l'efficacité économique de cet acte de production se situe à 349 €/tête, et dépasse de loin les niveaux connus avant cette année. La hausse du prix des génisses finies a limité l'impact de la hausse des charges de production (alimentation et fertilisation) et explique cette bonne efficacité. Elle dépasse la moyenne des 7 ans (231 €/tête) et conforte l'intérêt de la finition de cette catégorie de génisses.
- Au premier semestre, le marché des génisses finies a continué de profiter de la pénurie européenne d'animaux finis initiée en 2021, permettant d'atteindre au deuxième semestre un prix de 5,29 €/kg carcasse.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la génisse finie doit atteindre au moins 4,40 €/kg (prix constaté : 5,29 €). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 1,52 €/kg avec le prix de la génisse maigre (écart constaté : 2,41 €).

Chez les naisseurs

Production de vaches finies de 420-440 kg de carcasse à partir de vaches maigres d'un poids vif d'environ 680-700 kg (commercialisables 120 j auparavant)

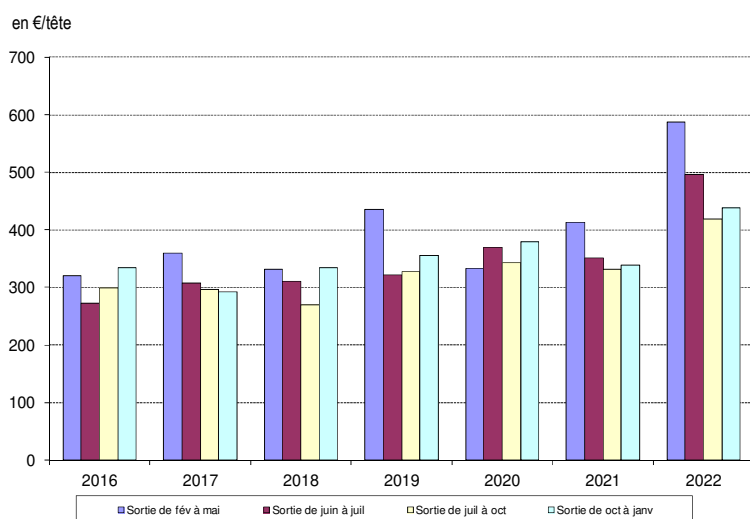
Indicateur de l'intérêt économique



Pour l'ensemble des périodes de commercialisation, l'efficacité économique de cet acte de production augmente de manière significative. Cette hausse est variable selon la période de mise en marché des vaches finies :

- de février à mai, il passe de 162 à **308 €**, soit une hausse de 146 € (+90 % par rapport à 2021).
- de juin à juillet, il passe de 215 à **343 €**, soit une hausse de 128 € (+60 % par rapport à 2021).
- de juillet à octobre, il passe de 176 à **231 €**, soit une hausse de 55 € (+31 % par rapport à 2021).
- d'octobre à janvier, il passe de 63 à **111 €**, soit une hausse de 48 € (+76 % par rapport à 2021).

Ecart de prix constaté

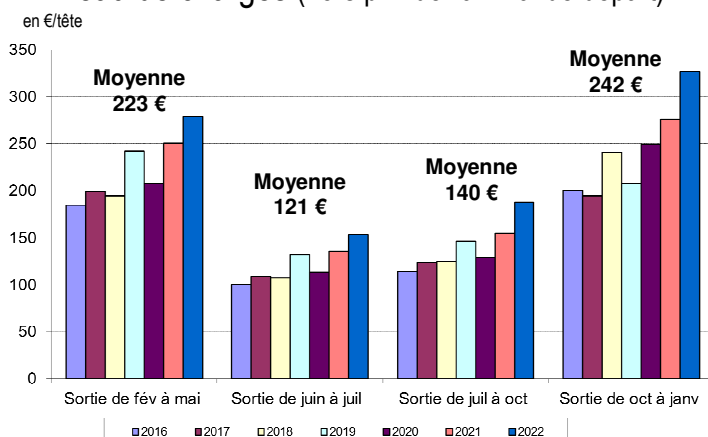


Les écarts de prix moyens constatés par tête entre les vaches finies et les vaches maigres, sur la période 2016-2022 sont rassemblés dans le tableau ci-dessous :

Période de vente des vaches finies	Moyenne des écarts de prix	
	2016-2022	2021-2022
Février à mai	397 €	500 €
Juin à juillet	347 €	424 €
Juillet à octobre	326 €	375 €
Octobre à janvier	353 €	389 €

En 2022, par rapport à 2021, l'écart de prix entre vaches finies et vaches maigres ne cesse d'augmenter. Cette hausse est d'autant plus marquée sur le premier semestre (+42 % entre février et mai et +41 % entre juin et juillet). Sur le second semestre cette hausse est plus contenue : +27 % de juillet à octobre et +29 % pour les sorties d'octobre à janvier. Ces écarts sont le reflet d'une progression du marché des vaches finies qui a précédé l'augmentation du prix des vaches maigres.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



En 2022, on observe une augmentation des charges de production sur l'ensemble de l'année :

- 279 € (+11 %) pour les sorties de février à mai,
- 153 € (+12 %) pour les sorties de juin à juillet,
- 188 € (+21 %) pour les sorties de juillet à octobre,
- 327 € (+18 %) pour les sorties d'octobre à janvier.

En 2022, les postes alimentation et paille litière sont à l'origine de ces hausses qui sont plus marquées au second semestre du fait de la poursuite de l'augmentation du prix des intrants.

Commentaires

- En 2022, l'efficacité économique de la finition des vaches augmente tout au long de l'année (+90 % de février à mai, +60 % entre juin et juillet, +31 % entre juillet et octobre et +76 % entre octobre et janvier). Cela s'explique par une augmentation graduelle de l'écart de prix important entre les vaches maigres et finies qui a permis de compenser la hausse des charges de production. L'efficacité économique 2022 dépasse la moyenne pluriannuelle (174 €/tête de février à mai, 225 €/tête de juin à juillet et 186 €/tête de juillet à octobre) sauf sur la période d'octobre à janvier où elle est égale à la moyenne (111 €/tête).
- Pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse de la vache finie doit être de 4,31 à 5,01 €/kg, pour un prix constaté de 4,79 à 5,27 € selon les périodes de sorties.

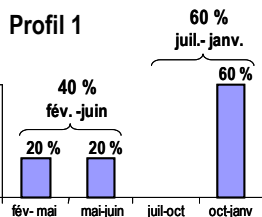
Production de vaches finies de 420-440 kg de carcasse à partir de vaches maigres d'un poids vif d'environ 680-700 kg (commercialisables 120 j auparavant)

Présentation selon 3 profils de vente

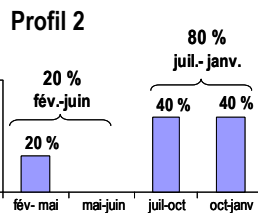
Indicateur de l'intérêt économique

▪ L'ensemble des vaches de réforme n'est pas vendu le même jour !

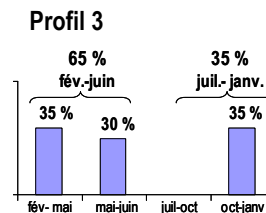
Les résultats sont présentés selon trois profils de répartition annuelle des ventes de vaches finies. Cette répartition dépend de la période de vêlages et des options de conduite d'élevage retenues.



▪ En 2022, l'efficacité de ce profil est de **207 €** par vache finie, en hausse de 86 € par rapport à 2021.

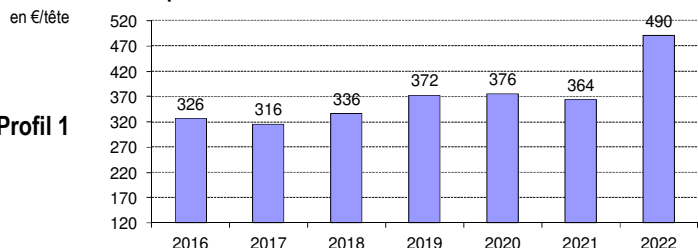


▪ En 2022, l'efficacité de ce profil est de **209 €** par vache finie, en hausse de 73 € par rapport à 2021.



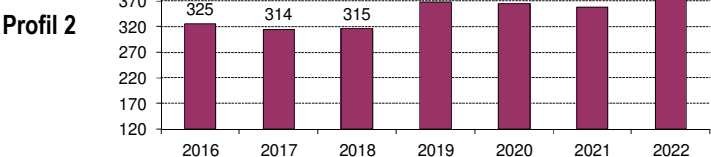
▪ En 2022, l'efficacité de ce profil est de **258 €** par vache finie, en hausse de 108 € par rapport à 2021.

Ecart de prix constaté



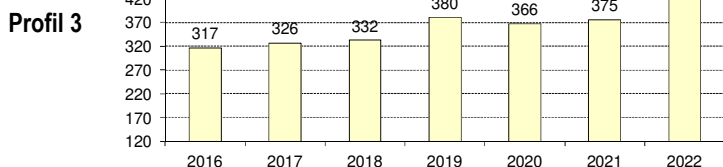
▪ Les écarts de prix moyens constatés par tête entre les vaches finies et les vaches maigres, sur la période 2016-2022 et selon les profils de ventes annuels des vaches finies, sont rassemblés dans le tableau ci-dessous.

Profils de ventes	Moyenne des écarts de prix	
	2016-2022	2021-2022
Profil 1	369 €	427 €
Profil 2	359 €	415 €
Profil 3	373 €	446 €

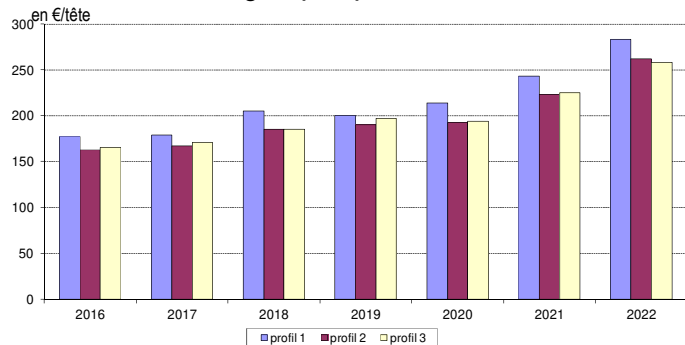


▪ En 2022 par rapport à 2021, l'écart de prix moyen par tête augmente de **126 €** pour le profil 1, de **112 €** pour le profil 2 et de **141 €** pour le profil 3.

Ces évolutions d'écarts de prix pour les trois profils de vente sont significatives et d'autant plus importantes que le volume de vaches vendues sur le 1^{er} semestre est conséquent. Elles résultent d'une augmentation plus précoce du prix des vaches finies par rapport à celui des vaches maigres.



Niveau de charges par profil (hors prix de l'animal de départ)



▪ 2022 : les charges augmentent pour les trois profils :

- Profil 1 : 283 € (+40 €/2021)
- Profil 2 : 262 € (+39 €/2021)
- Profil 3 : 258 € (+33 €/2021)

Après une stabilité des charges sur la période de 2015 à 2017, les charges de production ont augmenté à partir de 2018. Cette hausse s'explique par l'augmentation continue des charges d'alimentation et de paille litière, encore plus marquée en 2022.

Commentaires

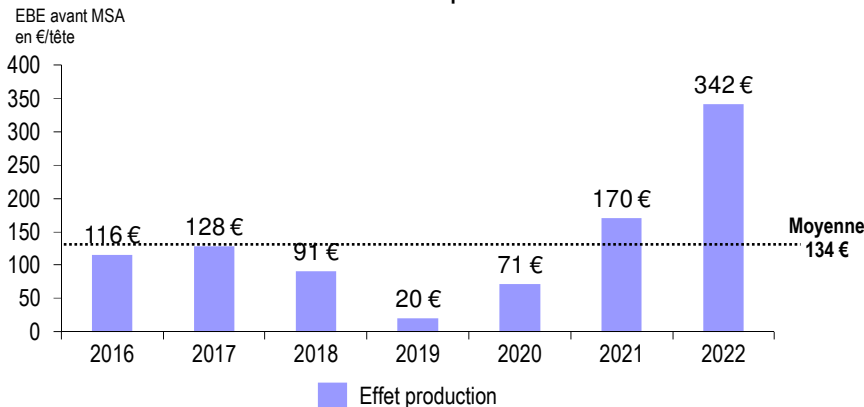
- En 2022, l'efficacité économique des trois profils a augmenté (en moyenne de 89 €/tête soit +65 %), sous l'effet de la hausse des écarts de prix entre les vaches finies et les vaches maigres sur l'ensemble de l'année. Elle est supérieure de +47 à +84 € par vache par rapport à la moyenne observée au cours des 7 dernières années (respectivement 154 €, 162 € et 174 € pour les profils 1, 2 et 3).
- En 2022, avec l'augmentation de l'EBE par tête, la finition des vaches conforte un peu plus son statut d'acte rémunérateur.

Finition des mâles

Chez les naisseurs

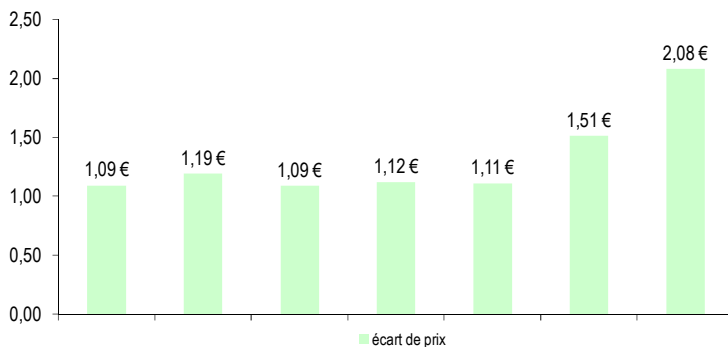
Production de jeunes bovins de 425 kg de carcasse vendus de juin à septembre à partir de broutards repoussés de 430 kg vifs commercialisables de janvier à mars

Indicateur de l'intérêt économique



- 2020 : inversion de tendance et hausse de l'EBE à 71 €/tête en lien avec une baisse significative des charges de production dont cet acte est très dépendant. L'écart de prix observé est stable par rapport à 2019 et n'influe donc pas sur cette évolution.
- 2021 : rebond de l'EBE par tête qui atteint 170 € (+140 % par rapport 2020). Ceci s'explique par une forte augmentation des cours des jeunes bovins finis au second semestre 2021.
- 2022 : doublement de l'EBE qui atteint 342 €/tête. Dans la continuité de 2021, cette hausse s'explique par un écart de prix augmenté entre le jeune bovin fini et le broulard.**

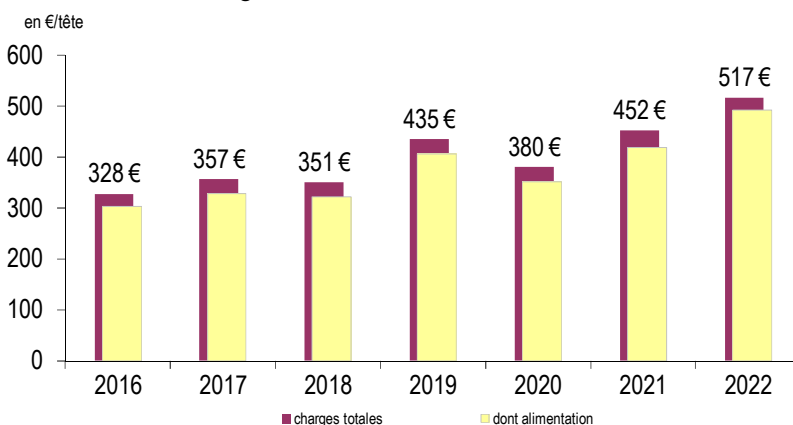
Ecart de prix constaté



- En 2021 : L'écart de prix augmente de 0,40 €/kg par rapport à l'année précédente (+36 %). Cela s'explique par un marché du maigre qui s'est encore dégradé (2,35 €/kg vif soit -0,16 €/kg par rapport à 2020) face à un marché du jeune bovin en net redressement (+0,24 €/kg) du fait d'une forte demande européenne.
- En 2022 : L'écart de prix se creuse avec une nouvelle hausse de 0,57 € par rapport à 2021 (+38 %). Bien que le marché du broulard connaisse un nouveau souffle en 2022 (+0,55 €/kg), le cours du jeune bovin fini a augmenté deux fois plus sur la même période (+1,12 €/kg, soit +29 %).**

prix du kg	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	
Br repoussé	2,50	2,59	2,60	2,63	2,51	2,35	2,90	kg vif
Jeune bovin	3,59	3,78	3,69	3,75	3,62	3,86	4,98	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2022, hausse des charges de production à 517 €/tête (+14 % par rapport à 2021).
- Cette augmentation est liée uniquement à la hausse des charges alimentaires (+17 %) qui représentent 95 % des charges de production.

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	492 €
Fertilisation ¹	-44 €
Paille litière	25 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles ²	27 €
Autres charges de structure ³	17 €

¹ économie de fertilisation minérale liée à la production de fumier par les jeunes bovins - ² ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales... ³ carburant, eau, entretien...

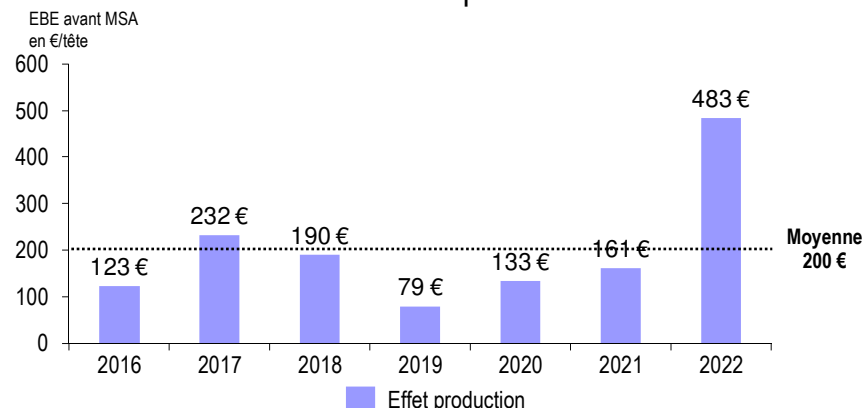
Commentaires

- En 2022, l'efficacité économique a augmenté de 172 €/tête sous le seul effet de la hausse des cours du jeune bovin et dépasse la moyenne des 7 dernières années (134 €/tête).
- Après une baisse en 2020 et une reprise marquée en 2021, les cours des jeunes bovins continuent d'augmenter (+29 %) en 2022. Cette hausse observée est directement liée à une offre insuffisante à l'échelle européenne qui engendre des anticipations de sorties. Ce bouleversement des marchés s'étend à celui du broulard qui enregistre une hausse historique de 23 %.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse du jeune bovin doit atteindre au moins 4,18 €/kg carcasse (prix constaté : 4,98 €/kg). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 1,28 €/kg avec le prix du broulard repoussé (écart constaté : 2,08 €/kg).

Chez les naisseurs

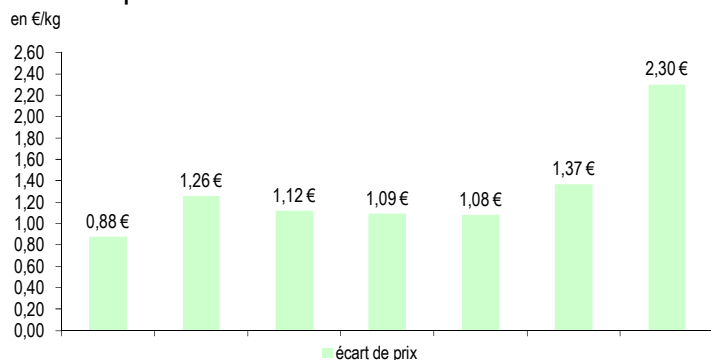
Production de jeunes bovins de 425 kg de carcasse vendus d'avril à juin
à partir de broutards de 360 kg vifs commercialisables d'août à octobre de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2020 : hausse de l'EBE par tête à 133 € qui s'explique par une baisse significative des charges de production dont cet acte est très dépendant, ainsi que d'une stabilisation de l'écart de prix entre le broutard et le jeune bovin par rapport à l'année précédente.
- 2021 : l'EBE remonte à 161 €/tête grâce à la hausse de l'écart de prix entre les catégories de mâles, qui fait plus que compenser l'augmentation des charges.
- 2022 : **triplement de l'efficacité économique de cet acte de production pour atteindre 483 €/tête. En cause, un écart de prix accru entre le broutard et le jeune bovin qui compense largement la hausse des charges.**

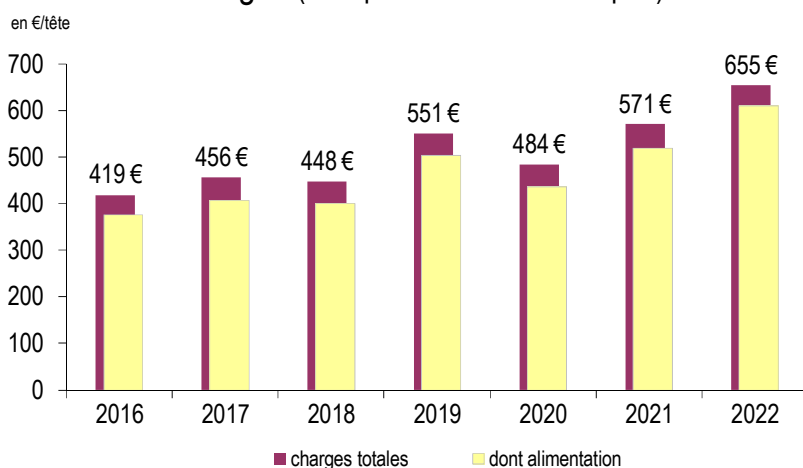
Ecart de prix constaté



prix du kg	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	
Broutard	2,73	2,47	2,61	2,69	2,55	2,43	2,62	kg vif
Jeune bovin	3,61	3,73	3,73	3,78	3,63	3,80	4,92	kg carc.

- En 2020-2021 : L'écart de prix augmente de 0,29 €/kg par rapport à l'année précédente. Du fait d'un engorgement sur le marché du broutard, les cours chutent de 0,12 €/kg vif pour atteindre 2,43 €. En parallèle, le marché du jeune bovin profite d'une pénurie importante en Europe. Cela explique l'évolution haussière des prix à partir de l'été. Ainsi le jeune bovin gagne 0,17 €/kg en un an (+5 % par rapport à 2020).
- En 2021-2022 : l'écart de prix entre les catégories de mâles augmente de 0,93 €/kg (+68 %) par rapport à 2020-2021. Le manque de disponibilité a initié un rebond du prix du broutard à l'automne 2021 : +0,19 €/kg (soit +8 %/2020-2021). Néanmoins, le jeune bovin fini a augmenté plus fortement depuis 2021, pour atteindre 4,92 €/kg en 2022 (+1,12 €/kg carc. soit +29 %).

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2022, les charges de production s'élèvent à 655 € soit +15 % par rapport à 2021.
- Cette augmentation est liée essentiellement à la forte hausse des charges alimentaires (+18 %) qui représentent la quasi-totalité de la hausse des charges totales.

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	610 €
Fertilisation ¹	-44 €
Paille litière	31 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles ²	34 €
Autres charges de structure ³	24 €

¹ économie de fertilisation minérale liée à la production de fumier par les jeunes bovins - ² ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales... - ³ carburant, eau, entretien...

Commentaires

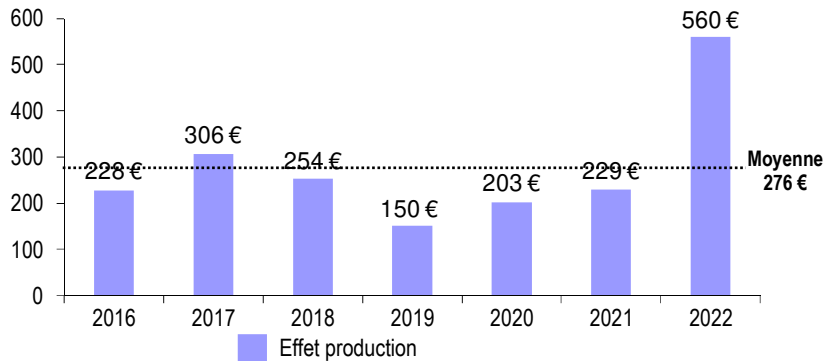
- 2022 : sous l'effet de l'embellie du marché du jeune bovin, l'efficacité économique augmente de 322 € pour atteindre 483 €/tête. Elle est en moyenne sur 7 ans de 200 € par tête. La hausse de la charge alimentaire est amplement couverte par la hausse des cours.
- En raison de la pénurie de jeunes bovins connue à l'échelle européenne dès 2021, le prix du kg carcasse des jeunes bovins a continué d'augmenter pour atteindre 4,92 €/kg carcasse en avril-juin (+1,12 €/kg carcasse par rapport à 2021).
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse du jeune bovin doit atteindre au moins 3,78 €/kg (prix constaté : 4,92 €/kg). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 1,16 €/kg avec le prix du broutard (écart constaté : 2,30 €/kg).

Chez les naisseurs

Production de jeunes bovins de 420 kg de carcasse vendus de mai à juillet à partir de broutards de 330 kg vifs commercialisables de septembre à novembre de l'année précédente

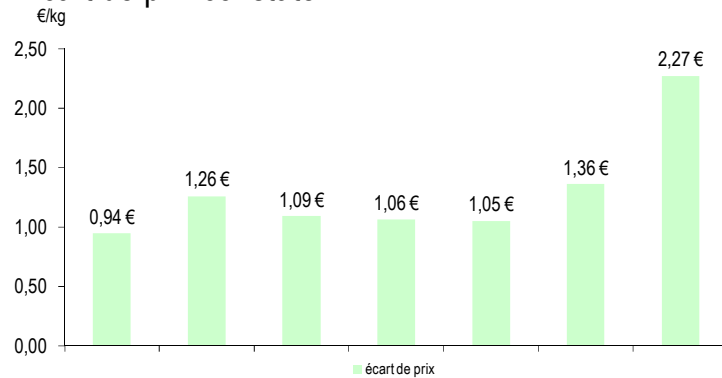
Indicateur de l'intérêt économique

EBE avant MSA
en €/tête



- 2020 : l'efficacité économique a augmenté de 35 % par rapport à 2019. Cela représente +53 € pour atteindre 203 €/tête. C'est grâce à la baisse des charges de production puisque l'écart de prix est stable par rapport à l'année précédente.
- 2021 : l'efficacité économique progresse à nouveau pour atteindre 229 €/kg (+13 % par rapport à 2020) grâce à la hausse de l'écart de prix entre les catégories de mâles, qui fait plus que compenser l'augmentation des charges.
- 2022 : L'EBE par tête atteint 560 € (+145 %/2021), soit des niveaux encore jamais enregistrés. Ceci est dû à un écart de prix qui s'est amplifié fortement entre les différentes catégories de mâles.

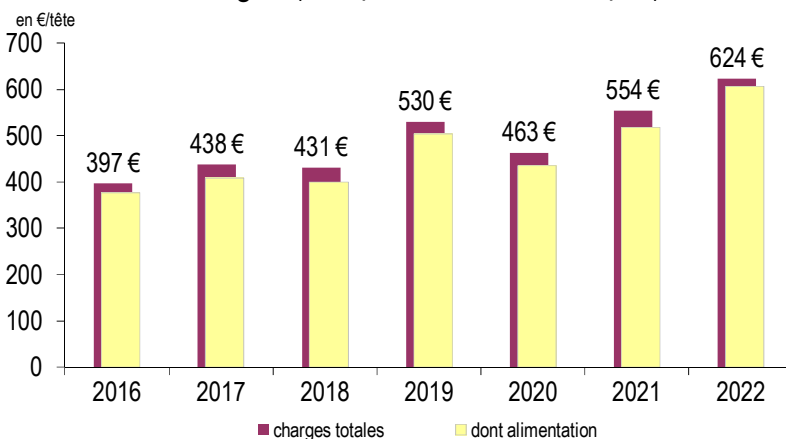
Ecart de prix constaté



- En 2020-2021 : l'écart de prix connaît une forte augmentation (+0,31 €/kg soit +30 %) pour atteindre 1,36€/kg. La baisse du prix du broutard commercialisé fin 2020 (-0,15 €/kg vif) conjuguée à la hausse des cours du jeune bovin mi-2021 (+0,16 €/kg) expliquent l'accroissement de l'écart de prix.
- En 2021-2022 : L'écart de prix connaît une nouvelle hausse (+0,91 €/kg soit +67 %) pour atteindre 2,27 €/kg. Bien que le prix du broutard ait augmenté de 0,23 €/kg en fin d'année 2021, cette hausse reste moins importante que celle du prix du jeune bovin (+ 1,14 €/kg, soit +30 %) en 2022.

prix du kg	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	
Broutard	2,63	2,48	2,61	2,70	2,59	2,44	2,67	kg vif
Jeune bovin	3,57	3,74	3,70	3,76	3,64	3,80	4,94	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



- En 2022, hausse des charges de production à 624 €/tête (+13 % par rapport à 2021).
- Cette augmentation est liée essentiellement à la forte hausse des charges alimentaires (+17 %) qui représentent la quasi-totalité de la hausse des charges totales.

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	606 €
Fertilisation ¹	-79 €
Paille litière	35 €
Travaux SFP	-
Autres charges opérationnelles ²	38 €
Autres charges de structure ³	24 €

¹ économie de fertilisation minérale liée à la production de fumier par les jeunes bovins - ² ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales... - ³ carburant, eau, entretien...

Commentaires

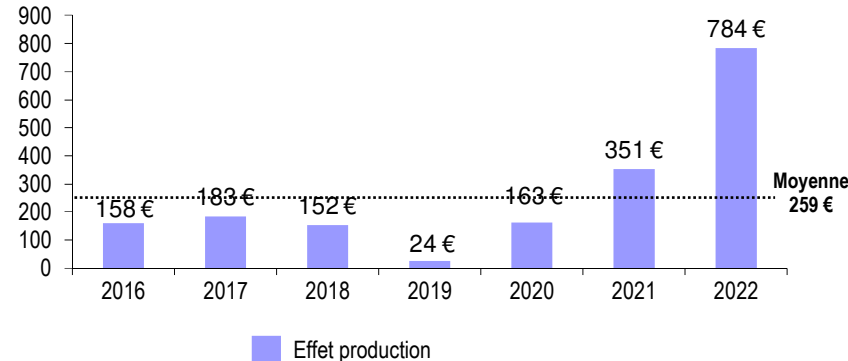
- En 2022, l'efficacité économique a fortement progressé pour atteindre 560 €/tête sous l'effet d'une hausse des cours des taurillons finis plus importante que celle des broutards. Elle se situe bien au-delà de la moyenne des 7 dernières années (276 €/tête). La hausse des charges alimentaires n'a pas empêché la progression de l'EBE par tête.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente au kg de carcasse du jeune bovin doit atteindre au moins 3,61 €/kg (prix constaté : 4,94 €/kg). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 0,94 €/kg avec le prix du broutard (écart constaté : 2,27 €/kg).

Chez les naisseurs

Production de bœufs 30-33 mois de 450 kg de carcasse vendus de juillet à octobre à partir de broutards repoussés de 430 kg vifs commercialisables de janvier à mars de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique

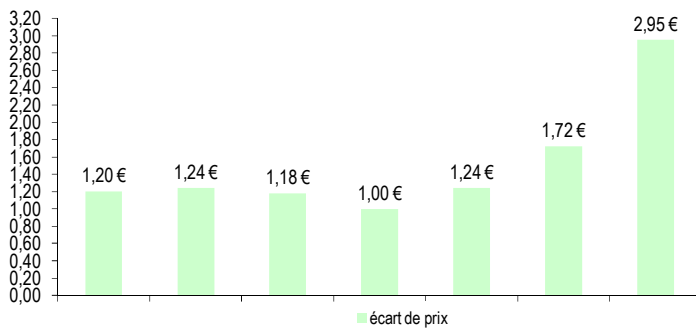
EBE avant MSA
en €/tête



- 2020 : augmentation de l'efficacité économique qui remonte à 163 €/tête (+139 € par rapport à 2019). C'est grâce à une diminution des charges de production et à un écart de prix qui s'est accru entre les animaux finis et maigres en faveur des bœufs.
- 2021 : l'EBE par tête double et atteint 351 €/tête (+188 € par rapport à 2020). Une telle hausse est rendue possible par une augmentation marquée de l'écart de prix et masque la hausse des charges de production.
- 2022 : l'efficacité économique double une nouvelle fois pour atteindre 784 €/tête (+433 €/tête). Cela s'explique par une conjoncture très favorable au prix du bœuf qui a augmenté l'écart de prix entre les broutards et les bœufs.

Ecart de prix constaté

€/kg

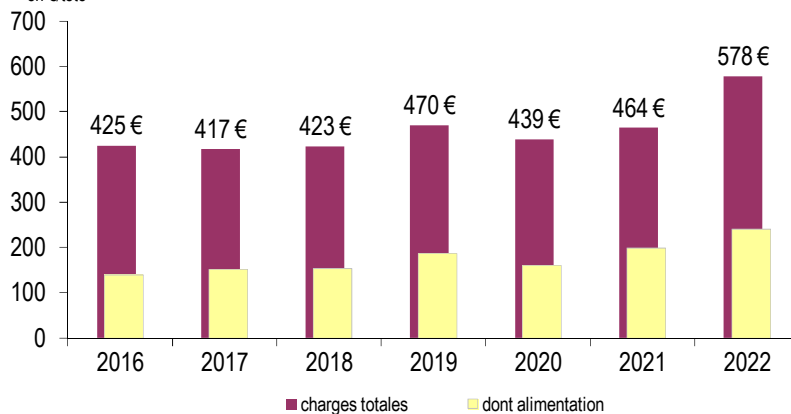


- En 2020-2021 : dans la continuité de 2019-2020, le prix du bœuf augmente de 10 % pour atteindre 4,23 €/kg carcasse. Associé à une baisse du prix du broutard (-5%) cela engendre une forte hausse de l'écart de prix constaté (+0,48 €/kg soit +39 %).
- En 2021-2022 : le prix du bœuf continue d'augmenter pour atteindre 5,30 €/kg carc. (+25 %). En parallèle, le prix du broutard en début d'année 2021 connaissait son niveau le plus faible des 7 dernières années (-0,16 €/kg par rapport à 2020, soit -6 %). La conjugaison de ces deux phénomènes induit une hausse remarquable de l'écart de prix par rapport à 2020-2021 (+1,23 €/kg, soit +72 %).

prix du kg	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	
Br repoussé	2,51	2,50	2,59	2,60	2,63	2,51	2,35	kg vif
Bœuf 30-33m	3,71	3,74	3,77	3,60	3,87	4,23	5,30	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)

en €/tête



- Les charges de production augmentent en 2022 (+25 % par rapport à 2021) du fait de la hausse des charges de fertilisation (+65 €/tête) et d'alimentation (+43 €/tête).

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	241 €
Fertilisation	187 €
Paille litière	23 €
Travaux SFP	36 €
Autres charges opérationnelles *	40 €
Autres charges de structure **	51 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

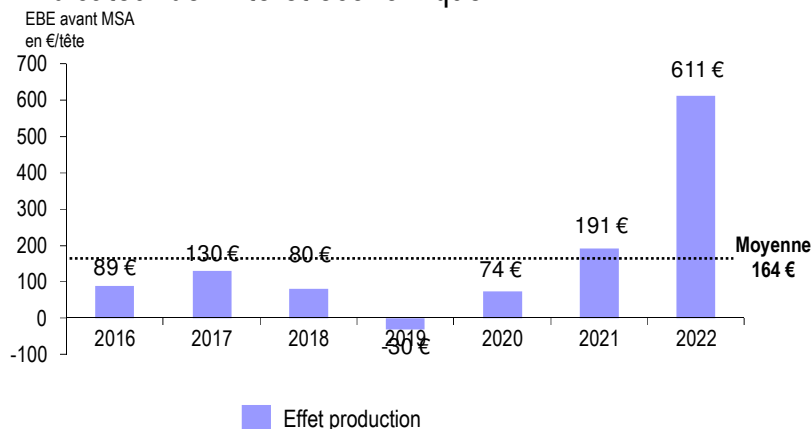
Commentaires

- En 2022, l'efficacité économique de cet acte de finition double par rapport à 2021 et dépasse de loin les valeurs observées sur les 7 dernières années (259 €/tête). Cette production a bénéficié de la hausse remarquable des prix des animaux finis démarrée au premier semestre 2022 et qui s'est poursuivie au second semestre 2022.
- Cet acte de production est un cycle long. Il demande un système fourrager adapté et de la disponibilité en bâtiment. Il est important de s'assurer du débouché avant de se lancer dans cette production de bœufs.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente du bœuf doit atteindre au moins 3,56 €/kg carcasse (prix constaté : 5,30 €/kg). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 1,21 €/kg avec le prix du broutard repoussé (écart constaté : 2,95 €/kg).

Chez les naisseurs

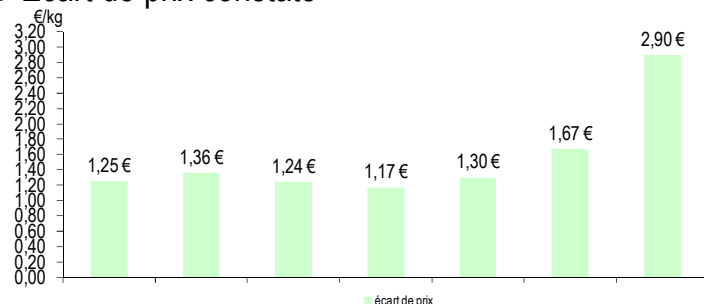
Production de bœufs 26-28 mois de 440 kg de carcasse vendus de mai à juillet
à partir de broutards repoussés de 430 kg vifs commercialisables de janvier à mars de l'année précédente

Indicateur de l'intérêt économique



- 2020 : augmentation de l'efficacité économique qui remonte à 74 €/tête (+104 € par rapport à 2019) grâce à un meilleur écart de prix (en lien avec une hausse du prix du bœuf fini) et à une baisse des charges de production.
- 2021 : très forte progression de l'EBE qui atteint 191 €/tête (+117 €/tête par rapport à 2020) grâce à un écart de prix en hausse entre le broutard repoussé et le bœuf de 26-28 mois. Cette augmentation aurait pu être encore plus marquée sans l'augmentation des charges de production.
- 2022 : l'efficacité économique de cet acte de production triple par rapport à 2021 pour atteindre 611 €/tête (+420 €/tête, soit +220 %). La hausse des charges est masquée par l'écart de prix entre les broutards repoussés et les bœufs de 26-28 mois qui s'est encore élargie.

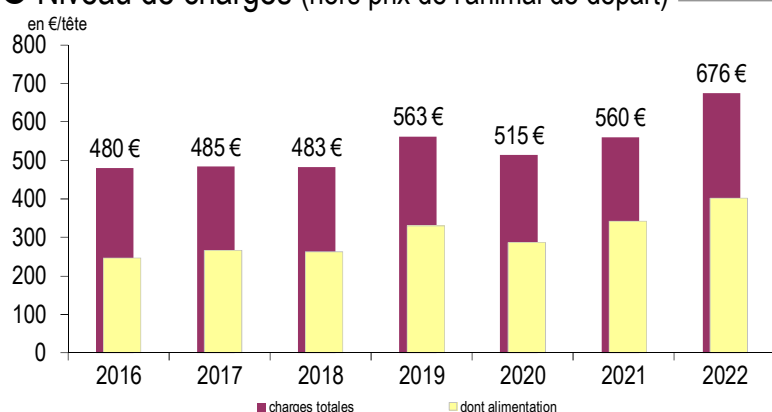
Ecart de prix constaté



- En 2020-2021 : augmentation significative de l'écart de prix entre les animaux maigres et les animaux finis (+28 %). Ceci s'explique par une hausse du prix du bœuf (+0,25 €/kg carcasse) et par un recul du prix du broutard (-0,12 €/kg vif) sur le premier trimestre 2020.
- En 2021-2022 : nouvelle hausse significative de l'écart de prix entre les catégories de mâles (+1,23 €/kg, soit +74 %). Cela s'explique par une forte hausse du prix du bœuf sur le 1^{er} semestre 2022 (+26 %/2021) associée à une diminution du prix du broutard repoussé sur le 1^{er} semestre 2021 (-6 %/2020).

prix du kg	15-16	16-17	17-18	18-19	19-20	20-21	21-22	
Br repoussé	2,51	2,50	2,59	2,60	2,63	2,51	2,35	kg vif
Bœuf 26-28m	3,76	3,86	3,83	3,77	3,93	4,18	5,25	kg carc.

Niveau de charges (hors prix de l'animal de départ)



Les charges de production augmentent en 2022 (+21 % par rapport à 2021) du fait de la hausse des charges de fertilisation (+50 €/tête) et alimentaires (+61 €/tête).

Pour 2022, la répartition est la suivante :	
Alimentation	403 €
Fertilisation	139 €
Paille litière	31 €
Travaux SFP	21 €
Autres charges opérationnelles *	42 €
Autres charges de structure **	40 €

* ficelle-bâche, frais élevage, taxes animales...

** carburant, eau, entretien...

Commentaires

- En 2022, après une constante dégradation jusqu'en 2019, l'efficacité économique de cet acte de production remonte fortement pour atteindre une valeur record de 611 €/tête, très largement supérieure à la moyenne sur 7 ans (164 €/tête). Cette production a de nouveau bénéficié du contraste entre les cours favorables du mâle fini et ceux dégradés du mâle maigre.
- Cet acte de production est un cycle long, il demande un système fourrager adapté et de la disponibilité en bâtiment. Il est important de s'assurer du débouché avant de se lancer dans cette production de bœufs.
- En 2022, pour couvrir les charges de production, le prix de vente des bœufs doit atteindre au moins 3,86 €/kg carcasse (prix constaté : 5,25 €/kg). Cela nécessite un écart de prix supérieur à 1,51 €/kg avec le prix du broutard (écart constaté : 2,90 €/kg).

Notes

Evaluation économique de la finition des femelles et des mâles

Période 2016-2022

Références élaborées par :



Valentine NAVEREAU
Chambre d'Agriculture de Côte d'Or - EDE
Pôle Agricole de Pouilly en Auxois
21320 CREANCEY
Tél : 03.80.90.89.09

Thierry LAHEMADE
Chambre d'Agriculture de Saône et Loire
59, Rue du 19 Mars 62 – CS 70610
71010 MACON
Tél : 06.45.47.15.96



Amélie BRISSON - Frédérique MARCEAU
Chambre d'Agriculture de la Nièvre
25, Boulevard Léon Blum - BP 80
58028 NEVERS CEDEX
Tél : 03.86.93.40.00

Jérôme LAVIRON
ALYSE
3, Rue Jules Rimet
89400 MIGENNES
Tél : 03.86.92.36.35



LES PARTENAIRES FINANCIERS

FranceAgriMer

Le Ministère de l'Agriculture (CASDAR)

Le suivi et la valorisation annuelle des données de l'échantillon national des exploitations suivies dans le cadre du dispositif Inosys Réseaux d'Élevage (socle national) ainsi que la construction de l'expertise en équipe et le repérage de systèmes d'exploitations innovants, bénéficient d'un soutien financier de FranceAgriMer et du Ministère de l'Agriculture (CASDAR) dans le cadre du PNDAR et des PRDAR.

D'autres sources de financement sont mobilisées pour le suivi de fermes choisies à l'échelle régionale (socles régionaux) ou pour des travaux spécifiques sur des thèmes porteurs d'enjeux d'avenir.

INOSYS RESEAUX D'ELEVAGE

C'est un réseau de compétences, déployé sur l'ensemble du territoire, qui associe plus de 1600 éleveurs et 240 ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage. Il repose sur le suivi d'exploitations volontaires, représentant la diversité des systèmes d'élevage herbivores. Cet observatoire des pratiques, de la contribution au développement durable et de l'évolution des élevages, constitue une véritable infrastructure de recherche et de développement.

Ses nombreuses productions, sous forme de références ou d'outils de diagnostic et de conseil, aident à raisonner des projets d'installation et alimentent les actions de conseil. Le dispositif permet de simuler ou d'évaluer l'impact des politiques publiques, de changements réglementaires, d'aléas climatiques ou de marchés.

